

Dépôt Mouscron- Centre

Paraît tous les deux mois,

sauf en juillet-août.

P 501345P



PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE



Eco-Vie

la revue

n°316
Mai-Août
2021

Édito

Un peu de soleil et ça sent déjà les vacances qui arrivent à grands pas. Et après ces mois de vie en apnée que nous avons connus, nous espérons tous retrouver un peu de liberté... Ah oui! Ces vacances arrivent à point.

On entend parler du monde d'avant, de celui d'après (p.24) mais entre la raison et le besoin de lâcher prise, l'envie de bouger, de partir, de voyager se fait sentir... comme avant.

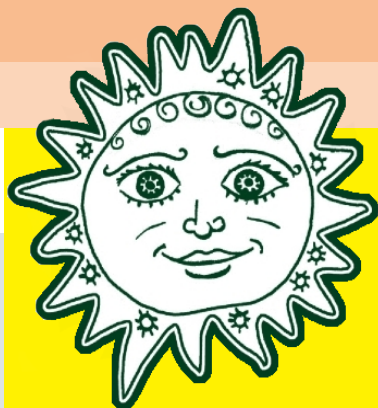
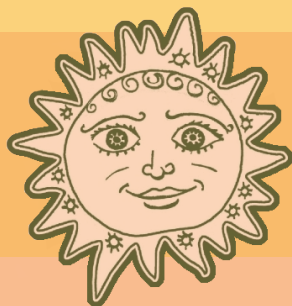
Émissions et reportages sur certaines chaînes télé nous vantent des destinations de rêve. Luxe et oisiveté sont au rendez-vous. Le monde d'après ? Mais quels rêves nous présente-t-on? Des voyages futiles, des besoins qui incitent à gagner à la loterie, à se projeter dans des achats finalement bien inutiles. Alors, (re-)découvrir sa région (p.5, 9 et 25), la flore (p.8 et 27) et la faune locale (p.4, 6 et 7) est une alternative à ces tentations qui impactent négativement la transition nécessaire à notre avenir, à celui de nos enfants et de nos petits-enfants.

En cette période où nous aspirons à un peu de chaleur, la question du climat est et reste une des priorités (p.16). Pour cela, l'éducation à l'autonomie responsable (p.12), la défense du Droit citoyen (p.11 et 15) sont des leviers importants que nous privilégions.

Cette pandémie et ses règles sanitaires ne nous ont pas permis de nous rencontrer comme nous l'espérions, mais les visioconférences -que nous avons heureusement eu la possibilité de mettre en place- furent un succès. Maintenant, les séances de stretching postural (p.18) peuvent reprendre en présentiel. Et en attendant la reprise de leurs ateliers, profitez des astuces et conseils des «Sisters V».(p.21, 22 et 23)

Et quel que soit notre âge, soyons de bons Ancêtres !

Xavier, Président d'Eco-Vie



SOMMAIRE

LA VIE d'Eco-Vie

Convocation à l'AG	p.3
Balades des Patrimoines - à la Découverte de Warneton	p.5
Balades des Patrimoines - Canal Comines-Ypres	p.9
Courrier des lecteurs	p.14
Stretching postural	p.18
Agenda	p.24

LES CONSEILS d'Eco-Vie

Trucs et Astuces - mai à août '21	p.21
J'ai testé pour vous...La brosse à dents manuelle à tête rechargeable	p.22
Allo ? Tatie Sylvia !	p.23

EDITORIAL

p.1

DECOUVERTE nature

Des insectes intéressants dans nos jardin l'été	p.4
Première leçon de chant	p.6
Le castor est passé sur la Lys	p.7
Plante un plantain... ou deux	p.8
Au jardin de Liliane	p.25

AMENAGEMENT du Territoire

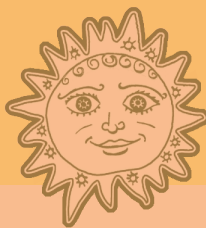
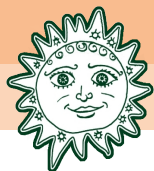
Réaction à la demande de régularisation DELRUE s.a.	p.10
Flandre : la contestation citoyenne pour préserver les ressources naturelles réduite au silence ?!	p.15

ECO-VIE Junior Grisou

On se gèle les pattes dans le jardin	p.20
--------------------------------------	------

SOCIETE... en évolution

Bloom - Bonne nouvelle, le recours des Pays-bas a été rejeté	p.11
La loi fédérale allemande viole les droits fondamentaux (...)	p.11
Avons-nous toujours besoin d'un prof au c.. ?	p.12
Ene paire de plantes d'ichi	p.15
Réchauffement, changement ou dérèglement climatique - Météo ou climat	p.16
Banque cherche banque pour sauvetage urgent	p.19
Ene paire de parleû d'ichi...	p.19
Pandémie, capitalisme et climat	p.24
Devoir fuir son pays et se voir refouler dans d'autres : la réalité d'un demandeur d'asile	p.26
Le jardin des mille... et une plantes... ou presque	p.27



CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE

12/06/2021 à 10h30

Exceptionnellement : cette AG aura lieu par visioconférence
(inscription pour recevoir le lien via eco-vie@skynet.be)

ORDRE DU JOUR

- o Approbation du PV de l'assemblée générale du 16 janvier 2021
- o Approbation des comptes 2020
- o Présentation du rapport d'activités 2020
- o Décharge aux administrateurs
- o Approbation du budget 2021
- o Activités du second semestre 2021
- o Divers

Comme toutes nos assemblées générales, cette assemblée est ouverte à toutes et tous et ce même si seuls les membres associés ont le droit de vote.

Des insectes intéressants dans nos jardins l'été

(sur base d'un article paru dans la newsletter de Lys-Nature en juillet 2020)

Comme chaque année, les insectes seront de retour dans le jardin cet été. Parmi eux, les syrphes, les guêpes et les frelons. Autant les connaître et les reconnaître

Le syrphe, un insecticide naturel



Photo : Miriela (Licence : Creative Commons Attribution)

Il ne faut pas confondre le syrphe et la guêpe. Si le syrphe ressemble à une guêpe, il est complètement inoffensif puisqu'il ne pique pas (il ne possède pas de dard).

Le syrphe «est une mouche» selon Virginie Hess (Chroniqueuse du 6-8), qui se caractérise par son vol bien souvent stationnaire. «Le syrphe est plus petit qu'une guêpe et n'a pas sa taille, à savoir un resserrement entre le thorax et l'abdomen, il est tout droit. Il a des antennes plus courtes et des gros yeux globuleux noirs».

Par ailleurs, «il pollinise les fleurs mais n'est pas une abeille : c'est vraiment un petit insecte qui prête à confusion mais qui est super utile au jardin» assure-t-

elle.

En effet, le syrphe est un dévoreur de pucerons : sa larve peut manger jusqu'à 300 pucerons en une nuit. «C'est vraiment un insecticide naturel important. Il est aussi nettoyeur, recycleur naturel : il va décomposer la matière organique. Il a un rôle sanitaire au jardin également. Il pollinise aussi, donc est super important pour la reproduction de nos plantes et cultures» remarque la chroniqueuse.

Elle vous conseille ainsi de laisser des parterres de fleurs sauvage pour leur nourriture naturelle tout comme des petits abris en hiver pour le revoir plus facilement au printemps.

Le frelon n'a pas de piqûre mortelle

Photo : Didier Descouens (licence : Creative Commons Attribution)



Le frelon est aussi très utile, comme le syrphe.

C'est une espèce de guêpe, la plus grosse, pouvant atteindre jusqu'à 3,5 cm de longueur.

Il tient deux rôles majeurs : «Grand dévoreur d'insectes nuisibles, il va manger beaucoup de mouches, de moustiques,... Il est aussi un charognard comme le syrphe qui va débarrasser la nature des cadavres de petits animaux qui traînent. Il a deux rôles majeurs : il est à la tête de la chaîne alimentaire et se nourrira des insectes qui nuisent au

jardin et aux cultures».

L'humain a souvent peur du frelon ce qui s'explique parce qu'il est gros, que son vol est bruyant et parce que quand il pique cela fait très mal. «Mais la piqûre du frelon n'est pas plus dangereuse que celle de la guêpe ou de l'abeille ! Il y a des rumeurs qui circulent disant que la piqûre de frelon est mortelle : absolument pas» lance Virginie Hess.

Toutefois, si vous êtes allergique ou si vous vous faites piquer sur une muqueuse ou à plusieurs reprises, dans ce cas il faut être attentif et mieux vaut foncer aux urgences admet la chroniqueuse.

Si vous constatez l'apparition d'un nid de frelons dans un endroit que vous exploitez fréquemment comme un garage ou une grange, il faut s'en débarrasser. «Par contre, si des frelons s'installent au fond de votre jardin dans un arbre, laissez les tranquilles parce qu'ils sont importants dans la nature. Ce ne sont pas des insectes agressifs mais plutôt discrets. Ils ne vont pas vous attaquer intentionnellement» souligne Virginie. Ils n'attaqueront que s'ils se sentent menacés.

On note aussi l'apparition du frelon asiatique, arrivé en 2011 dans nos contrées. Mais il n'est pas plus dangereux que le frelon européen pour l'homme. «Par contre il peut être problématique pour les ruches d'abeilles car il peut manger des abeilles, ce que le frelon européen ne fait pas. Il se poste à la sortie des ruches et peut s'attaquer à des colonies un peu faibles. Les apiculteurs s'en méfient énormément».

Les guêpes aussi sont des alliées face aux mouches et moustiques

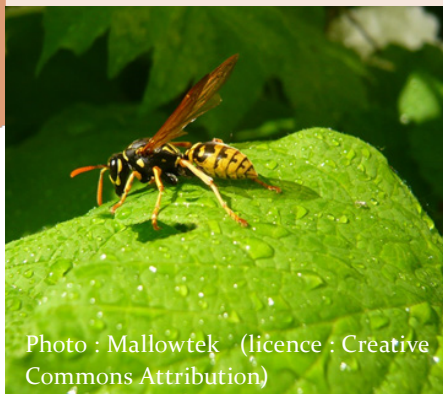


Photo : Mallowtek (licence : Creative Commons Attribution)

Autre insecte apparenté : la guêpe. Mais elle aussi s'avère très utile dans nos écosystèmes. Virginie Hess dévoile son utilité : «Un nid de guêpes peut manger 80.000 insectes en 24 heures. Elles tuent environ 5.000 insectes par heure». Certes, elles peuvent piquer mais «la guêpe est une très grosse dévoreuse d'insectes nuisibles, très utile en agriculture et dans nos jardins. Elle tient un rôle aussi

de nettoyeur et de charognard». Son apparente agressivité s'explique parfois parce qu'en fin de vie elle devient plus insistante pour nourrir sa colonie et par son régime alimentaire. Contrairement à l'abeille, elle est omnivore et mange donc de tout. «Elle va plus vite s'inviter à nos tables, être attirée par la viande, le poisson, tout ce que l'on mange tandis que l'abeille ne se nourrit que de nectar de fleur et va moins tourner autour de nos menus» précise la chroniqueuse. Comme le frelon, «elle ne pique que pour se défendre». Même si elle est ennuyeuse, évitez les grandes gestes et restez calme quand elle s'approche de vous. Le constat est identique pour les nids et les piqûres : ces dernières ne sont pas

mortelle et laissez les nids s'établir s'ils ne sont pas placés dans des endroits de vie. Un remède naturel pour les éloigner ? Utilisez le marc de café ! «Dans une soucoupe, on allume le marc de café à l'allumette et la fumée fait partir les guêpes» affirme Virginie. Une astuce idéale pour les faire fuir sans les tuer.

Si vous n'êtes pas encore convaincus de laisser vivre ces petites bêtes bien connues, gardez bien en tête qu'elles s'attaquent toutes aux moustiques et aux mouches !



Découverte du centre-ville de Warneton



centre historique
origine des noms des rues
histoires de cette ville historique

Guide : Martin Windels

BALADE des PATRIMOINES

Dimanche 8 Août

rendez-vous à 14h
Place de l'Abbaye
Comines-Warneton

Inscription obligatoire :
eco-vie@skynet.be ou
0477/362212



Première leçon de chants

Salut ter toutes et ter tous,
«Quand les zosiaux chantent dans le bois et ma fiancée est près de moi». Rien qu'à lire ça et à y mettre quelque longueur ... c'est un chanteur belge que vous entendez, non ? Si pas, alors écoutez donc ceci :
<https://www.youtube.com/watch?v=dHoxMn5K-Bo> *

(* pour ceux qui ont la version papier de la revue, ne pas appuyer, ça ne fonctionne pas)

Le printemps, pour moi, c'est le chant des oiseaux. Les cris et chants permettent aux ornithologues d'identifier un oiseau, de savoir que l'espèce est présente dans ce milieu et par conséquent de le trouver dans ce même environnement.

Oui, mais euhhhhhh, les chants euhhhhhh, c'est difficile euh..... Que nenni ! Ce n'est qu'une toute simple question de méthode¹.

(¹ avec un ton descendant, c'est plus mieux)²

(² Entre nous, d'accord, soyons honnête, si c'était facile, ce ne serait pas amusant et cet article n'aurait pas d'utilité)

METHODES :

* Soit cette première méthode: Achetez la collection complète des chants des oiseaux d'Europe³. Mettez le 1er CD dans le lecteur et vous concentrez. 1^{er} chant... 2^{ème} chant... 3...ème chant... 4...ème... chant... 5 ...è..m...e c'était quoi encore le 1^{er} ? Et là, le superbe CD devient un Volant Non Identifié Objet ou plutôt OVNI.

(³ j'ai la collection, presque complète, à vendre au prix d'achat)

* Soit celle que je préfère : Au jardin, un oiseau chante. Je cherche à le localiser et ensuite à le voir. Ainsi, je peux associer le chant avec l'espèce du chanteur. Yes ! Reposez-vous, c'est suffisant pour cette année.

Ah bon ?

Dans le square voisin, un autre chanteur. Recherche, identification, association. Voilà, déjà deux....

Contentez-vous, sauf si vous avez l'oreille musicale, à n'en associer que quelques-uns.

Ensuite, faites-vous un fichier des chants que vous RECONNAISSEZ, et oui. Car l'année prochaine, en février, vous vous remettrez les chants connus dans l'oreille. Ah oui, c'est lui..... Vous pourrez alors vous entraîner sur quelques nouvelles espèces.... en quelques années. La Nature a le temps, pas nous, on veut tout, tout de suite.

De la méthode,... c'est de décrire le chant de l'oiseau afin de l'associer à l'espèce. Comme personne n'a encore trouvé l'alphabet pour la description des chants d'oiseaux, faites-en un vous-même. Pour moi, c'est le TTTTTRRRR-RRoglodyte qui chante lorsque dans le chant, j'entends un trille, c'est-à-dire une répétition rapide de notes identiques «tttttrrrrr». Troglodyte mi-

gnon : <https://www.youtube.com/watch?v=QgYk3ibpRdc> ou voir avec le CRIE de MOUSCRON qui fait une belle série « Apprentissage des chants » : http://www.vivreici.be/videos/detail_apprendre-les-chants-d-oiseaux-en-ligne-grace-au-crie-mouscron?videoId=1664635

Le rougegorge familier, n'aime pas chanter, je le trouve mélancolique. C'est une cascade de fines notes. Ca vous aide ça ? Non ? Car c'est ma façon de retenir son chant. Donc, chacun doit trouver sa phrase ou son moyen mnémotechnique.

<https://www.youtube.com/watch?v=8hkj3FACuDQ&list=PLb9nIdisDuXmu3NY-cy8SUtFv2E-BOWvwG&index=8>

Le pigeon ramier chante en 5 syllabes. Ce qui donne pour moi «Pi geon ON ram mier, Pi geon ON ram mier,...» alors que la tourterelle turque chante en 3 syllabes «Tour TE relle, Tour TE relle,...».

Le mauviard, euh plutôt le merle noir, c'est l'un des plus beaux chants. De belles notes et puis une fin en....queue de boudin. On dirait qu'il manque d'inspiration à la fin de sa phrase alors que la fauvette à tête noire, oui, celle que vous avez certainement déjà entendue mais vous ne lui avez pas prêté l'attention qu'il fallait. Oui, celle-là, elle est d'abord en recherche d'inspiration et puis elle lance ses belles notes.

Allez, au prochain numéro, je vous parle de la ou des fonctions du chant et d'un tas de choses à savoir sur les chants d'oiseaux.



Martin



Le CASTOR est passé sur la LYS

Chapeau, à Martin et à Natagora !

Le lieu et les circonstances ne sont pas divulgués afin d'éviter un dérangement de l'animal.

Les toponymes Bever / Beveren (castor / castors en néerlandais) chez nos voisins et Bièvre (son nom en wallon) ça vous dit certainement quelque chose. Preuves, s'il en est, que le castor faisait partie de la faune de notre région.

Au XVIII, l'espèce est encore répandue chez nous mais en recul quasi partout. Le castor disparaît de la faune de Belgique à la fin du XIX^e siècle ou au tout début du XX^e.

Les causes de disparitions sont toujours multiples : destruction du milieu (milieux humides), destruction des individus, chasse pour sa fourrure, sa chair, pour le castoreum. Cette substance, d'origine glandulaire, lui sert à protéger sa fourrure et à marquer son territoire. Pour nous, elle sert en parfumerie et en médecine. Si la destruction d'une espèce par ignorance et autres fausses croyances peut éventuellement être comprise pour ces temps passés, ceci n'est absolument plus acceptable à notre époque.

Au début des années 80, les Allemands mettent au point un projet de réintroduction de l'espèce dans le massif de l'Eiffel. Cette réintroduction, suivie par des spécialistes de l'espèce, est une telle réussite que l'espèce laisse apparaître son joli minois, chez nous, au début des années 90. On considère qu'à la fin de cette décennie, l'espèce s'est réinstallée chez nous. Mal-

heureusement, les dernières années de cette même décennie seront entachées par des lâchers sauvages aussi inutiles qu'inconscients.

En sa qualité de rongeur, le castor consomme des végétaux divers et différents en fonction des saisons. Il n'hiberne pas et est donc actif toute l'année. Il est nocturne, sa vue est peu performante mais compensée par un excellent sens auditif et olfactif.

Il recherche un lieu de vie où il peut se nourrir de plantes herbacées mais aussi d'essences tendres (saules, bouleaux, peupliers...) mais cela ne lui suffit pas. En effet, afin de se protéger, lui et sa progéniture, il édifie l'entrée de sa hutte (ou hutte-terrier si elle est bâtie dans la rive) sous l'eau. La taille du cours d'eau ou de la pièce d'eau n'a donc pas vraiment d'importance, du moment que l'entrée peut être sous eau. D'où aussi l'édification de barrages, là où cela s'avère nécessaire, afin de faire monter le niveau d'eau. Nous avons ici, un animal bâtisseur, capable d'influer directement sur son milieu. En effet, la zone humide qu'il créera, éventuellement, sera colonisée par des plantes non seulement spécifiques à ce milieu mais aussi par des plantes colonisatrices des limites entre les deux. Et qui dit diversité végétale dit diversité animale, le terme biodiversité prenant ici tout son sens.

Evidemment, cela ne va pas sans des coupes d'arbres, que ce soit pour se nourrir ou construire un barrage. Il faut juste savoir que là où cela pourrait poser

problème aux hommes, il existe nombre de solutions afin de le détourner de certaines plantations ou de l'en dissuader.

Nous vous rappelons que comme toute espèce territoriale, le piégeage ou le tir de l'espèce ne résoudra pas le problème. En effet, le territoire ayant été attractif pour un castor, d'autres jeunes castors, en dispersion, s'y installeront à nouveau, tôt ou tard. S'y ajoute aussi le fait que l'espèce n'est pas considérée comme gibier et donc jouit d'une protection intégrale.

Il existe, au sein de NATAGORA, un groupe de travail CASTOR dont les activités consistent à informer et animer autour de cette espèce, mais aussi de conseiller les personnes pour qui l'espèce poserait problème. L'association peut même venir sur place afin de voir avec vous quels problèmes l'espèce pose et donc quelles solutions y apporter.

Martin

CONTACT:

windels.martin@gmail.com

Chapeau ! ? CHAPEAU ? Tu veux me mettre de mauvais poil ?



Plante un plantain ... ou deux



« Le pied de l'homme blanc »
C'est ainsi que les Amérindiens appelaient le grand plantain. Ils prétendaient que les colons européens transportaient les graines de la plante par leurs chaussures. Le plantain se ressemant, traçait ainsi leurs chemins.
Le nom latin de la plante est *Plantago*, de *planta* qui veut dire plante des pieds. La feuille du grand plantain peut en rappeler la forme.

Le grand plantain (*Plantago major*) aime le soleil et les chemins où il n'a guère de concurrence. Une terre tassée ne l'inquiète pas ni le piétinement d'ailleurs. Ses larges feuilles plutôt coriaces forment une rosette au ras du sol. Il profite du passage pour coller ses graines aux pattes d'animaux, semelles ou roues... pour voyager et se ressemer plus loin. Il est facile à trouver et à reconnaître. Ses feuilles ont 5 nervures parallèles qui se rejoignent aux extrémités. De ces nervures on peut retirer comme un fil vert...d'où

son nom vernaculaire d' « herbe aux cinq coutures ». Des étamines blanches apparaissent sur les épis floraux verts.

Le plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), son cousin, pousse aux bords des chemins, dans les prairies et les friches, il a des feuilles allongées et des épis floraux plus courts et brunâtres.



Le plantain lancéolé et le grand plantain sont les plus communs chez nous.

Tous deux sont comestibles et médicinaux et ne présentent aucune toxicité. Pensez toutefois, à laver les feuilles avant de les consommer.

En cuisine :

*ajouter de jeunes feuilles crues de plantains à la salade

*récolter les épis du plantain lancéolé avant l'apparition des fleurs. Les faire chauffer doucement à la poêle sans matière grasse. Dès qu'un parfum de champignon s'en dégage, ajouter de la crème fraîche ou de soja et assaisonner légèrement. Cette crème « aux champignons » est délicieuse sur des toasts ou en accompagnement d'un plat.

*Plantain au vin blanc (recette de François Couplan) : 500g de

feuilles de grand plantain, 50g d'huile d'olive, 1 c. à s. de graines de moutarde, ¼ de litre de vin blanc, 1 c. à c. de sel et 1 pincée de poivre. Pour la sauce : 50g de farine, 10 cl de vin blanc et 15 cl de crème.

Mettez l'huile dans une casserole et ajoutez-y le plantain, lavé et coupé finement. Faites cuire en remuant. Ecrasez les graines de moutarde et ajoutez au mélange. Remuez de temps en temps, pendant 10 minutes environ. Versez alors le vin blanc. Salez et poivrez. Amenez à ébullition, à couvert, puis réduisez le feu. Laissez mijoter pendant 15 minutes. Retirez le plantain de la casserole en y laissant un maximum de jus. Ajoutez à ce dernier la farine délayée dans du vin, puis la crème. Faites cuire



5 minutes en remuant avec un fouet jusqu'à obtention d'une sauce crémeuse et homogène. Versez cette sauce sur le plantain et servez immédiatement.

Remèdes :

Les vertus des plantains sont : anti-inflammatoire, astringent, antiallergique et antihistaminique. Le grand plantain est antitussif tandis que le plantain lancéolé est plus antihistaminique.

*Petit remède miracle : le suc frais de la feuille mâchée sur des piqûres d'insectes ou d'ortie (remarquez que lorsque que l'ortie nous pique, le plantain n'est souvent pas loin !)

*Appliquer un cataplasme de feuilles fraîches pour désinfecter, soigner et cicatriser une plaie (dartres, blessures superficielles, piqûres d'insectes ou d'ortie, hé-morroïdes saignantes...tout ce qui gratte et pique)

*Infusion de grand plantain (pour les voies O.R.L.) Faire macérer les feuilles de plantain dans de l'eau froide pendant une nuit pour libérer les mucilages. Réchauffer sans bouillir. 3 tasses/jour, entre les repas

* Sirop de plantain pour la toux : faire chauffer à parts égales une infusion de plantain et du sucre de canne. Mettre à chauffer sans porter à ébullition jusqu'à épaississement. Puis ajouter un jus de citron avant de mettre en bouteille étiquetée. Se conserve au frigo au moins 3 mois. (vous pouvez ajouter quelques gouttes d'H.E. de sapin des Vosges quand le sirop est refroidi)

*Infusion de plantain lancéolé à prendre chaque jour pendant plusieurs semaines pour réduire les allergies aux pollens.

Intérêt pour la faune :

Les oiseaux, tels que moineaux, accenteurs, étourneaux, chardonnerets et pigeons ramiers, consomment les graines de plantain lancéolé. Le feuillage peut nourrir des insectes telles que la larve de la tenthrède du rosier, la chrysomèle bordée, la chrysomèle du plantain, la coccinelle à 24 points et une trentaine de chenilles dont

celles de la mélitée du plantain et de l'écaille du plantain.

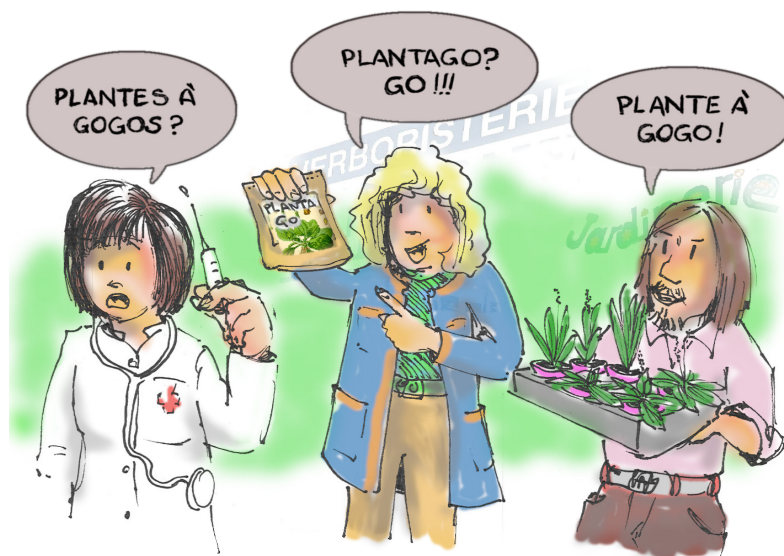
Conclusion :

En herboristerie-alchimique, c'est LA plante qui symbolise le fait de garder ses pieds sur terre, celle qui supporte tout. Celle qui nous ramène à la terre. « C'est un gardien de l'immunité psychique et physique. » (Isabelle Cornette)

Rien que pour cela le plantain mérite d'être regardé.

Laissons-lui une place au jardin !

Votre herboriste-alchimiste,
Christine



Balade des Patrimoines

CANAL COMINES-YPRES

dimanche 25/07/2021

avec Martin Windels dans le cadre du programme BlueWalks
(programme initié par l'Eurométropole Lille-M Kortrijk).

Nature, Histoire et des histoires du Canal.

Les noms locaux, des communes, des rues seront évoqués.

Départ 14h Esplanade du Canal, rue de Warneton, 7780 Comines

Inscription indispensable, limité à 25 personnes, auprès de eco-vie@skynet.be ou 0477362212



Réaction à la demande de régularisation DELRUE s.a.

Administration Communale de Mouscron
A l'attention du Collège Communal
Rue de Courtrai 63
7700 Mouscron

Mouscron, le 10 mai 2021
Madame la Bourgmestre,
Mesdames les Echevines et Messieurs les Echevins,

Concerne : demande de permis unique pour régularisation et modification d'un bâtiment industriel et de ses abords pour Marchand de Fer DELRUE SA

Avant de passer à l'analyse des incidences du projet, nous relevons que c'est la première fois que nous examinons un dossier d'enquête publique qui commence par une note d'un avocat contestant un courrier du fonctionnaire délégué ! Courrier, daté du 5 février 2021, qui signifie à l'entreprise Delrue que les travaux relatifs en L en béton représentent une « situation infractionnelle qui n'est pas susceptible de recevoir le permis d'urbanisme requis » et que « dès lors, le mode de réparation préconisé pour y mettre fin consiste en la remise en état des lieux pour se conformer strictement au permis unique délivré et ce dans un délai de 3 mois à dater de la réception de la présente. »

Apparemment, Monsieur Delrue veut régulariser sa situation mais n'a pas hésité à ne pas respecter son permis par le passé. Il nous semble dès lors que cette entreprise devra être soumise régulièrement à des contrôles pour surveiller que cette fois-ci, elle respectera bien son nouveau permis si les autorités lui accordent.

En qui concerne l'analyse des incidences du projet, nous nous étonnons que l'entreprise Delrue ait fait le choix de la pose d'une éolienne alors que dans les analyses concernant le PEB, il n'est pas fait mention d'éolienne mais bien de panneaux photovoltaïques qui apparemment auraient été un bon choix pour cette entreprise. Nous n'avons donc pas de critère pour juger si cette éolienne est le meilleur choix énergétique et c'est d'autant plus surprenant que l'éolienne est source de bruit et que, dans ce contexte, elle devra être bridée à 96 dB(A) pour satisfaire aux normes acoustiques. Nous trouvons dommage qu'aucune analyse des effluents de peinture n'ait été réalisée alors que c'est une inquiétude et une plainte actuelle des riverains.

Nous nous étonnons également de ne pas trouver dans les documents l'impact (ou le non impact) de la cabine de peinture sur le sol et/ou les eaux souterraines, à part la mention de la cabine de peinture nous ne voyons rien, dans ces documents à ce sujet. Pareil pour l'influence du charroi à part la mention « camions », rien n'est renseigné concernant le nombre, les horaires et rien n'est renseigné non plus au sujet des véhicules du personnel, des visiteurs (alors qu'il y a quand même 72 places de parking prévues à cet effet côté habitat plus 8 places à proximité des bureaux !)

L'étude acoustique démontre que les nuisances sonores au sud et au sud-ouest seront probablement supérieures à ce qui est permis et l'auteur de cette étude préconise des mesures à prendre telle que l'augmentation de la hauteur de l'écran anti-bruit en limite de parcelle, de minimiser les mouvements du tracteur pendant la nuit et de maintenir fermées les portes sectionnelles, le plus longtemps possible, pendant la nuit. Nous demandons dès lors que ces suggestions deviennent des contraintes renseignées dans le permis.

Notre avis : si ce permis est accordé, il doit l'être avec toutes les précautions pour que la quiétude et la qualité de vie des riverains soient respectées. Il faut également faire en sorte que la teneur et les contraintes imposées par ce permis soient respectées, cette fois-ci, par le demandeur.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier et nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, nos salutations distinguées

Pour Eco-Vie

Bonne nouvelle ! Le recours des Pays-Bas a été rejeté

En octobre 2019, les Pays-Bas introduisaient un recours auprès de la Cour de Justice de l'Union européenne afin de demander l'annulation de l'interdiction de la pêche électrique, sur la base d'avis scientifiques biaisés.

Jeudi 15 avril, la Cour de Justice européenne rendait sa décision et nous donnait raison : la pêche électrique sera bel et bien totalement interdite au 1er juillet 2021.

«C'est un énorme soulagement. On ne peut pas parler de victoire, car le simple fait qu'un Etat-pirate puisse demander l'annulation d'une interdiction pourtant nécessaire en dit long sur le dysfonctionnement des institutions européennes. Une vraie victoire serait la poursuite en justice des Pays-Bas, le remboursement des subventions perçues et la compensation des pêcheurs qui subissent les méfaits de la pêche électrique depuis 10 ans»

Frédéric Le Manach, directeur scientifique de BLOOM

Votre combat à nos côtés n'aura pas été vain. Un immense merci ! Restez avec nous, les Pays-Bas n'ont pas dit leur dernier mot : leur ministre a déjà annoncé qu'ils continueraient de se battre pour rétablir la pêche électrique. BLOOM reste vigilante et ne lâchera rien !

<https://www.bloomassociation.org/cjue-peche-electrique/>



La loi climat fédérale allemande viole les droits fondamentaux selon la Cour constitutionnelle

Sophie Backsen, 22 ans, craint que sa ferme familiale située sur l'île de Pellworm ne soit engloutie si le niveau de la mer continue de monter en raison du réchauffement climatique. Elle a donc porté son gouvernement devant la Cour constitutionnelle, avec un nombre de concitoyens inquiets et d'organisations environnementales telles que Greenpeace et Fridays for Future.

Dans un arrêt sans précédent, la Cour lui a donné raison. La Cour a statué que l'Allemagne devait modifier sa loi climat d'ici la fin de l'année prochaine afin de définir la manière dont elle entend réduire les émissions de gaz à effet de serre au-delà de 2030, pour les ramener à un niveau proche de zéro d'ici 2050. Pour 2030, la loi climat allemande prévoit déjà une réduction des gaz à effet de serre d'au moins 55 % par rapport à 1990.

Il s'agit d'un précédent important en faveur de l'affaire climat en Belgique. La décision est attendue la première semaine de juillet.

http://www.bonnes-nouvelles.be/site/actu-1_affaire_climat_allemande_obtient_gain_de_cause-305-999-305-2885-fr.html

Avons-nous toujours besoin d'un prof au c..?

Affichée par un élève de ma classe du temps où j'enseignais, cette interrogation à l'adresse des autres élèves montrait qu'il avait compris le but que je poursuivais et m'épaulait dans ma croisade vers plus d'autonomie en la traduisant dans une formule efficace par sa tournure provocatrice. Ce qui évidemment n'a pas plu à nombre de mes collègues qui se sont indignés de ce qu'ils considéraient comme un crime de lèse-«magister».

Inutile de préciser que l'affichette a disparu assez rapidement de son support enlevée par une main d'adulte outré. Comment les enseignants du haut de leur chaire pourraient imaginer être privés de leurs cours magistraux. On comprend leur désarroi face à cette inversion dans la capture de la connaissance : horizontale plutôt que verticale du haut vers le bas. Ce processus s'apparente à l'autodictatisme. Sauf que c'est en solitaires que ces aventuriers rompent les amarres de l'apprentissage dirigé et s'en vont naviguer au grand large du savoir, dont on ne pleure pas le naufrage, mais dont on s'empresse, dans l'amnésie de la réprobation initiale quasi unanime, d'applaudir la réussite, comme les commentaires élogieux à propos du parcours d'André Stern qui a publié «Et je ne suis jamais allé à l'école. Histoire d'une enfance heureuse». Il serait déraisonnable, malgré ses qualités indé-

niabiles, d'inciter à devenir autodidacte. Seules des personnalités à forte «carrure» avant tout psychologique sont capables de perdurer dans cette voie. Ce serait d'autant plus illogique que l'école, avec les moyens considérables dont elle dispose, pourrait obtenir des résultats similaires pour la plupart des élèves. A condition de changer son mode de fonctionnement beaucoup trop formaté pour permettre à chacun de développer ses potentialités. Pour preuve nombre de fortes personnalités qui ont étalé leurs talents dans la vie active regrettent l'incapacité de l'école à apporter son aide pour les découvrir et à fortiori pour les faire éclore. Ce n'est qu'une fois sortis de l'institution qu'ils se sont, à l'image des autodidactes, formés pour faire émerger leur moi profond.

Éducateur-enseignant.

Il est plus qu'urgent que l'école s'investisse en priorité dans son rôle d'éducatrice permanente et non épisodique concentrée dans une vitrine de cours alibis. D'ailleurs on ne devrait plus donner aux profs le seul titre d'enseignants, mais les nommer des «éducateurs-enseignants», dans cet ordre-là pour bien marquer la

priorité à accorder à l'éducation. Non plus seulement «apprendre» mais avant tout «apprendre à apprendre» durant cette période initiatique pour servir de matrice référentielle plus tard en tant qu'adulte dans ses choix de vie (profession, famille, citoyen...).



exemple d'immersion d'autonomie extrêmement contrariée

Il est primordial, avant d'entreprendre ce travail, de convoquer le bon sens et l'imagination, insuffisamment invités à la table des réflexions, pour dé-poussiérer les programmes, la méthodologie et les débarrasser de leur fatras d'exigences obsolètes, inadéquates, inadaptées, qui encombrant inutilement les esprits ainsi détournés de l'essentiel. Le pédagogue Freinet dans les

années 20 critiquait déjà les heures imposées à l'étude normative et théorique des règles de grammaire qu'il résumait en 4 pages, suffisantes pour permettre à ses élèves de manier une langue créative valorisée par le texte libre et l'expression orale et progressivement amendée par le tâtonnement expérimental. C'est semblable, dans l'apprentissage musical, au solfège qui est encore trop souvent considéré comme un préalable obligé à la pratique d'un instrument, au risque avéré de décourager de nombreux candidats musiciens ? Son étude s'imposera d'elle-même avec les difficultés grandissantes.

Avec ce préalable dépoussiérage intelligent, l'école pourrait sans réel problème remplir une mission d'éducatrice, et en priorité celle qui touche à l'autonomie.

Priorité à l'autonomie.

Freinet, encore lui, en a été un de ses promoteurs les plus zélés. En fait, c'est en grande partie à cause d'une grave blessure par balle au poumon lors de la 1ère guerre mondiale aux séquelles importantes que, vite épuisé par les cours magistraux qu'il prodiguait, il a imaginé une nouvelle pédagogie pour s'économiser et par la bande offrir l'occasion de développer le travail individuel où chacun peut faire émerger sa véritable personnalité. Aussi a-t-il abandonné les livres scolaires classiques au profit d'«outils» susceptibles d'encourager les élèves à progresser seuls (pour en savoir plus, se référer à l'article très complet sur Celestin Freinet dans Wikipedia). Aujourd'hui Internet, après une initiation pointue pour donner des repères indispensables à une exploration intelligente, rend le travail individuel plus accessible et du même coup l'autonomie qui l'accompagne. Que dire de ces profs d'anglais qui imposent des livres scolaires uniquement en anglais sans un mot de français? Comment l'élève en difficulté peut-il se rattraper? «My tailor is rich» est devenu l'emblème du célèbre et austère Assimil qui mérite sa réputation grâce à son organisation interne qui permet à chacun d'appréhender seul la langue étudiée, loin des livres au graphisme attractif mais qui interdisent la moindre autonomie. Pour ma part, du temps où j'enseignais, j'ai toujours employé des livres autocorrectifs qui, soutenus par des plans et contrats de travail, permettaient à chacun d'avancer à son rythme.

La pédagogie ou classe inversée est aussi intéressante pour la pratique

de l'autonomie. Née pour pallier le non-apprentissage des élèves temporairement absents dans l'enseignement classique, elle consiste à inverser les rôles traditionnels d'apprentissage : en gros les devoirs se font en classe et les cours à la maison grâce principalement aux TIC numériques (techniques d'informations et de communications).

«Le maître ignorant» de Jacques Rancière offre une réflexion originale et étonnante sur l'éducation à l'autonomie. En 1818, Joseph Jacotot, lecteur de littérature française à l'université de Louvain, non content d'avoir appris le français à des étudiants flamands sans leur donner aucune leçon, se mit à enseigner ce qu'il ignorait et qu'il apprenait en même temps que les élèves, prouvant ainsi que tous ont une intelligence suffisamment vive pour appréhender une matière par eux-mêmes. Preuve que l'instruction ne se donne pas mais se prend.

Ne plus dire «donner cours»

Étonnant contraste avec les consignes officielles données aux élèves confinés à cause du covid

de ne pas aborder seuls de nouvelles parties de la matière non encore étudiées et de se contenter de revoir celles déjà abordées en classe. Ce qui apparaît évident dans la logique de la dépendance entretenue de façon permanente. «Donner cours» devrait être une expression à exclure du vocabulaire de toutes les formes d'enseignement sauf circonstances bien définies comme par exemple lors de séances de non-compréhension collective d'un obstacle particulièrement ardu à franchir. Le prof ne devrait plus être le pivot central sur lequel tout repose, mais un guide, un soutien, un accompagnateur, un conseiller, un éclairer, une référence. Après tout un travail préventif pour suggérer des initiatives à prendre et des intérêts à exploiter, pour reformuler les consignes utiles à retenir, pour prévenir des obstacles à éviter..., il se retire et laisse les élèves travailler seuls ; puis il revient pour répondre aux sollicitations et au final pour estimer la qualité du travail fourni et, si nécessaire, solliciter une amélioration.

Le confinement des élèves à cause de la pandémie n'aurait pas eu ses effets négatifs aussi impactants s'ils avaient appris à se prendre en



Les élèves doivent apprendre à voler de leurs propres ailes

charge et à se diriger seuls. Quelle leçon le personnel enseignant va-t-il tirer de ce constat de carence? S'en rendra-t-il seulement compte? Si oui, qui osera se lancer dans une réforme aussi audacieuse qui bouleverse si profondément les habitudes acquises? Si non, l'amnésie des dégâts causés par l'enseignement non présentiel gagnera la communauté enseignante et, à part quelques réformettes-alibis, on continuera à fonctionner comme avant.

Bénéfices pour tous

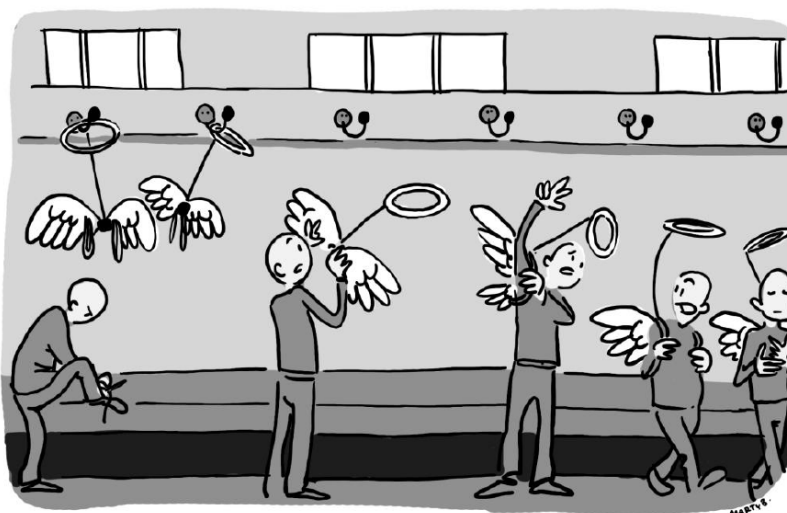
Et pourtant quels bénéfices autant pour les jeunes que pour la société ne pourrait-on pas retirer de ce changement! En effet, comme je l'ai déjà dit plus haut, si le jeune a acquis le réflexe de l'aspiration à l'autonomie, il y a de fortes chances que, adulte, il le perpétue. Or, comme l'enseignement, la vie économique et sociale devra se modifier en profondeur. Et la recherche d'autonomie s'impose comme un des moyens les plus fiables pour y parvenir. Sa connotation induit toute une série d'avantages précieux comme, en vrac : la liberté de la plupart des choix, la résilience, la simplicité, la créativité, la décentralisation, la responsabilité partagée au travail, l'économie de moyens, la réparation, la valorisation du local autant industriel (relocalisation des industries de première nécessité) qu'agricole, rejet du travail ennuyeux ou des loisirs

passifs, rétribution plus équitable en cas de rupture de liens avec les grands distributeurs, tourisme de proximité à la carte, potager (collectif), verger, vélo pour les petits déplacements...

Programme utopique? Certainement, eu égard à l'outrancière et démesurée dimension de la dépendance qui s'est de plus en plus généralisée depuis les années 80 dans les domaines de l'alimentation (plats industrialisés tout prêts), de la santé (médicaments, chirurgie

cessible.

Comment imaginer que la génération actuelle, la plus dépendante qui soit, ait les moyens d'appliquer le programme développé ci-dessus, le seul susceptible de sauver les meubles, du moins ceux encore en état de l'être, alors qu'elle a perdu ou même n'a jamais expérimenté l'autonomie indispensable à son accomplissement dans une éventuelle et souhaitable société postindustrielle et non productiviste?



Ambiance de classe où prime le travail individuel

esthétique), des technologies, du tourisme organisé...

Bien balisée et fort fréquentée (suivez la flèche et la file), la recherche du «tout fait» se paie notamment en argent et en dégâts environnementaux élevés; hors piste et assez désertée, l'autonomie se monnaie en faibles dommages écologiques, en temps que de plus en plus de gens veulent consacrer en priorité aux loisirs, et surtout en efforts qu'ils ne veulent plus faire, attirés par le facile ac-

C'est comme si notre mémoire avait occulté le souvenir d'une autonomie active et créatrice où se mêlent fierté et épanouissement. Alors que conclure de ces réflexions pas très réjouissantes? Que cet épisode non encore clos de la covid pourrait être considéré comme

une opportunité à changer notre désastreux mode de fonctionnement, à l'image du handicap devenu parfois un atout (Albert Jacquart lui consacre un chapitre dans un de ses livres). La blessure de Freinet en est une démonstration (voir plus haut).

Les chances d'un changement volontaire semblent minces mais tentons de nous y accrocher comme à une bouée de sauvetage.

Pierre Crombez

courrier des lecteurs

Coucou Sylvia ... merci pour la petite astuce du sel dans la poêle 😊😊😊

Marie



Flandre : la contestation citoyenne pour préserver les ressources naturelles réduite au silence ?!

Publié par «Occupons le Terrain» le 21 mai 2021

Il y a quelques jours, nous relayions une pétition pour défendre les ressources naturelles et espaces de contestation citoyenne en Flandre, menacés par un projet de décret du Gouvernement Flamand, réformant le recours contre un permis unique.

Aujourd'hui, niant la voix des 22.200 signataires (en à peine 3 semaines !), le Parlement flamand a approuvé ce projet de décret.

Son impact ? Empêcher des citoyen.ne.s non directement touchés par un projet nuisible de saisir la justice contre celui-ci. Toute personne voulant contester un permis devant le Conseil compétent devra prouver un intérêt PERSONNEL dans l'affaire. Comme si le bien commun, la préservation de nos ressources et la construction d'alternatives n'étaient pas l'affaire de TOUS ET TOUTES et des raisons suffisantes pour dire non à des projets nuisibles.

De plus, l'accès au tribunal se-

rait restreint. Si les citoyen.ne.s ne s'opposent pas dès le départ au projet – à l'apparition de l'affiche jaune –, il sera trop tard pour eux par la suite ! C'est la démocratie et nos droits constitutionnels qu'on muselle sous couvert d'« optimisation de procédures ».

Face à cela, le mouvement écologiste Bond Beter Leefmilieu (BBL) saisit la Cour constitutionnelle pour stopper le projet de décret flamand.

Via Belga: « Une large coalition d'organisations de protection de la nature, d'organisations environnementales et de collectifs de citoyens regrette que le ministre flamand de l'environnement, Zuhal Demir (N-VA), ait précipité l'adoption de ce changement de décret au Parlement. « En pratique, il deviendra beaucoup plus difficile pour les citoyens de défendre la nature et l'environnement devant les tribunaux. Tout d'abord, ils doivent engager un avocat pendant l'enquête publique », indique BBL.

Selon le mouvement écologiste,

une enquête publique risque de devenir une discussion entre avocats, au lieu d'un débat public sur le fond de l'affaire. « À une époque où les politiciens parlent de soutien et veulent réduire le fossé entre les citoyens et les politiques, cette situation est inexplicable », peut-on lire.

Dans une pétition, plus de 21.850 citoyens avaient demandé aux membres du Parlement flamand d'arrêter cette proposition. Le mouvement écologiste fait maintenant appel auprès de la Cour constitutionnelle, car la décision viole le droit constitutionnel à la protection d'un environnement de vie sain. Le BBL tient à souligner qu'une large coalition d'organisations de défense de la nature et de l'environnement s'oppose conjointement à ce projet de décret. » (Belga)

En néerlandais: <https://www.knack.be/nieuws/belgie/hervorming-vergunningsbetwistingen-bbl-trekt-naar-grondwettelijk-hof/article-belga-1736275.html>

Ène paire de plantes d'ichi (André Leleux)

Lès magrittes (les marguerites)

Finques d'ène pétale au momint d' l'èfeuillache.
à l' folie? Fièrcuss'té ! Pos du tout? Ahontache !

Lès tonnes ou blettes (les groseilles à maquereaux)

Blettes, lès grosèles Dodo (*)?
Nin b'seon d'in faire dés tonnes !

(*) Dodo-la-Saumure, personnage local

Les marguerites
Angoisse d'un petit pétale au moment de l'èfeuillache
à la folie, Fièrté ! Pas du tout? La honte !
Les tonnes ou blettes, les groseilles à maquereaux
Blettes, les grosèles de Dodo(*) ?
Inutile d'en faire des tonnes !

Réchauffement, changement ou dérèglement climatique

Météo ou Climat

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». La célèbre phrase de J. Chirac en ouverture de son discours à l'assemblée plénière du IV^e Sommet de la Terre à Johannesburg en Afrique du Sud en 2002 évoque pour beaucoup d'entre nous le « réchauffement climatique ».

Le réchauffement climatique n'est que la marque visible du changement climatique. Ce dernier étant lui-même lié à un dérèglement climatique global (qui impacte la planète), complexe (concepts différents de « météo » et « climat ») et systémique (ce qui nous touche ici touche aussi là-bas). Le dérèglement climatique provoque la perturbation d'un nombre croissant d'équilibres écologiques.

Réchauffement climatique VERSUS dérèglement climatique

Les notions de « Réchauffement de la planète » et « Changement climatique » souvent utilisées de manière interchangeable ont pourtant des significations distinctes.

La terminologie internationale ne s'y trompe pas. Elle utilise le terme « climate change ». La traduction littérale n'est pas réchauffement climatique mais « changement climatique ». Ce changement découle bien évidemment d'un dérèglement.

Le dérèglement climatique évoque la modification des mondes du vivant et du physique : des périodes chaudes qui provoquent des feux de

forêts sont entrecoupées de périodes froides qui nous obligent à remettre bonnet et écharpe ; les cycles de périodes gel-dégel qui se modifient ; de fortes pluies précédant d'intenses sécheresses.

L'augmentation du niveau des mers et des océans a un impact sur l'existence de certaines îles, deltas et zones côtières basses. Ainsi, à travers la planète, des populations précaires doivent faire face aux crues, aux submersions, aux tempêtes, cyclones et ouragans. D'autres, à la baisse de l'enneigement, à la suppression des glaciers, au rétrécissement de leur territoire polaire. Elles perdent leurs biens et se retrouvent dépourvues de moyens de subsistance à cause d'une inondation ou d'une tornade. La disponibilité des ressources (notamment l'eau) est modifiée, leur valeur économique varie et leur indisponibilité oblige certaines sociétés humaines à s'adapter pour ne pas disparaître, à migrer, à entrer en conflit, à défendre la propriété et l'utilisation de leurs terres fertiles.

Le phénomène d'acidification des eaux représente un risque majeur pour certains types de plancton. Des eaux salines pénètrent dans le sol habité et décomposent des

structures en pierre. Des bâtiments historiques, intimement liés à leur environnement, posent des problèmes de stabilité.

Les assureurs sont aussi en première ligne. Les sinistres sont inévitablement en forte hausse et les frais d'indemnisation explosent et dépassent largement les cotisations et les subventions. Le dérèglement climatique devient un gouffre financier obligeant les compagnies d'assurance à chercher de nouvelles sources de recettes.

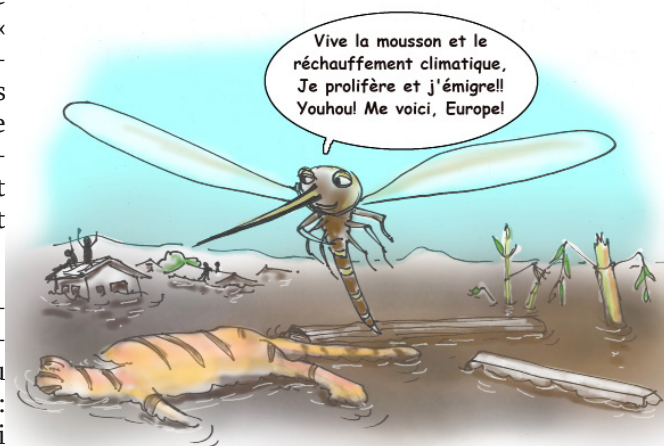
La Terre et la terre

Des régions du monde deviennent sujettes à la déforestation, à la désertification, à l'appauvrissement des sols en matières organiques.

L'agriculture est globalement l'activité la plus touchée par les caprices du climat. Les changements de saison deviennent monnaie courante : manque de température au printemps, averses de grêles en été, humidité importante en automne, douceur en hiver. Des cycles de végétaux s'accélèrent. Des espèces animales et végétales se déplacent, d'autres se raréfient. Les arbres sont menacés par certains parasites qui ont migré.

Les bouleversements d'assolement (rotation des cultures), les reports de semis de céréales et de maïs, les re-semis avec des rendements qui ne sont pas au rendez-vous coûtent cher et pèsent lourdement sur la trésorerie et le moral des agriculteurs, des vignerons.

La déforestation suivie par l'exploitation intensive des sols entraîne de l'érosion et progressivement une diminution de la production agricole. En retour, avec la perte d'une couverture et d'une végétation évaporante, les pluies se font plus rares mais plus violentes



et conduisent les régions, notamment, celles du Sud, dans une spirale négative

Un exemple : l'impact sur le Gulf Stream.

En Europe

L'océan atlantique ne vit plus au gré d'un calme plat. Le Gulf Stream, courant marin qui le traverse en transportant de l'eau de surface chaude depuis le golfe du Mexique vers l'Atlantique Nord redistribue la chaleur sur une partie de la planète en ayant un impact majeur sur le climat de l'ouest de l'Europe. Or, il dévie de sa trajectoire historique.

Une nouvelle étude parue dans « Nature et Géosciences » prédit l'affaiblissement voire la disparition de ce courant chaud qui nous protège des rigueurs du froid polaire. Selon cette étude, le Gulf Stream n'a jamais été aussi faible depuis mille ans. L'Europe de l'Ouest pourrait alors plonger dans un nouvel âge glaciaire. Stable jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, le Gulf Stream a drastiquement décliné dans les années 50, en ralentissant d'environ 15%, et il devrait encore ralentir de 34% d'ici 2100.

La calotte glaciaire libère de l'eau douce : moins l'eau est salée, moins elle est dense et donc moins elle descend en profondeur. Cette nouvelle densité des eaux, due à la fonte des glaces freine la circulation de ce courant océanique et provoque des conséquences sur le climat. L'Europe vivra des extrêmes climatiques plus marqués : des hivers plus froids, des tempêtes plus fortes et des étés plus chauds. Les spécialistes de la variabilité du climat mentionnent aussi une incidence sur le transport de nutriments et de phytoplanctons à travers l'océan Atlantique. Les conséquences seraient une perturbation des écosystèmes marins et

une baisse de production de tous les produits de la mer. Quant à la côte est des Etats-Unis, elle verrait une dangereuse élévation du niveau de la mer.

En tuant le Gulf Stream, le dérèglement climatique nous glacera.

En Afrique

En ralentissant, ce courant atlantique engendre une cascade d'événements. Ces modifications de répartition de la chaleur au-dessus de l'océan Atlantique touchent d'autres régions de la Terre. Marie-Noëlle Houssais, océanographe au CNRS nous fait remarquer que les "moussons africaines", qui s'étendent de l'Afrique de l'Ouest jusqu'au Sahel, pourraient migrer plus au sud. Ce bouleversement affecterait durement les cultures à cause d'importantes sécheresses et constituerait, « un désastre humain important ».

que le débourrement (apparition des bourgeons) est de plus en plus précoce ;

- risque lié à l'excès de sucre et au défaut d'acidité ;
- risque lié à la présence de moisissures et de maladies.

Météo et climat : la distinction. Deux notions à ne pas confondre

Pour mieux comprendre la distinction entre « réchauffement » et « dérèglement » climatique, il est important de distinguer les termes « météo » et « climat » qui sont souvent confondus. Ils se réfèrent à des événements dont les échelles spatiales et temporelles sont très différentes. Par exemple, en hiver, il peut y avoir des périodes de froid très intense. Ce n'est pas pour autant que le réchauffement planétaire doit être remis en cause. En effet, un phénomène météorologique ne renseigne pas sur l'évolution du climat.

La météo est le temps qu'il fait à un moment et à un endroit donnés. En général on ressent les changements de météo sur du court terme. La météo fait référence aux conditions atmosphériques qui se produisent localement sur de courtes périodes de temps – de quelques minutes à quelques heures ou jours. Les exemples les plus

connus sont la pluie, la neige, les nuages, les vents, les inondations ou les orages.

Le climat désigne les valeurs moyennes d'un ensemble d'événements météorologiques (précipitations, températures...) mesurés sur de longues périodes et sur un lieu géographique bien définis (zones climatiques). Le climat fait référence à la moyenne régionale ou même mondiale de la température, de l'humidité, des précipitations lors des saisons, sur des an-



Un exemple : l'impact sur le vignoble, le chaud et le froid

La spécificité viticole est extrêmement dépendante d'un terroir et du climat. Si le dérèglement climatique persiste, bon nombre de terroirs ne survivront pas tant au Sud qu'au Nord. Les impacts déjà ressentis aujourd'hui devraient s'accroître dans le futur :

- risque de sécheresse en été, d'inondation et d'érosion en hiver ;
- risque de gel au printemps alors

nées ou des décennies. Pour ainsi voir l'évolution, il est important de percevoir et de mesurer l'évolution du climat sur le long terme même si cela paraît beaucoup plus difficile. On considère qu'il faut 30 ans d'observation pour définir des caractéristiques d'ordre climatique.

En conclusion

Il est crucial de s'attaquer aux causes du dérèglement climatique en :

- atténuant en premier lieu les émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) ;
- limitant ensuite leurs conséquences sur les activités socio-économiques et sur la nature ;
- adaptant enfin notre comportement et celui de la société afin d'anticiper les impacts du dérèglement climatique, de limiter ses dégâts éventuels, d'intervenir sur les facteurs qui contrôlent son ampleur.

Jean-Jacques MONTIGNIES

Bibliographie

<https://lejournel.cnrs.fr/articles/le-changement-climatique>;

<https://www.mtaterre.fr/dossiers/le-changement-climatique/rechauffement-climatique-ou...>

<https://www.jedonnedusens.com/rechauffement-climatique-ou-dereglement-climatique-ce...>

<https://lenergeek.com/2018/06/25/changement-climatique-rechauffement...>

<https://sciencepost.fr/le-gulf-stream-accuse-un-ralentissement-inedit-confirme-une..>

<https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/changement-climatique-rechauffement...>

<https://www.wwf.fr/champs-daction/climat-energie/dereglement-climatique>

Sources : rapports du GIEC, du CNRS, Le Monde, Futura Science, Reporterre, Ademe,



ECO-VIE propose une initiation au STRETCHING POSTURAL®




Stretching Postural®
Méthode Jean-Pierre Moreau

GRATUITE

à MOUSCRON
le jeudi 02/09
de 18h à 19h

Praticienne :
Frédérique Vandooren

à LEERS-NORD
le lundi 06/09
de 18h à 19h15

Praticienne :
France CARAUX

Merci de nous signaler votre
intention d'y participer au
0477362212 ou par mail eco-
vie@skynet.be



Saison 2021-2022

-à Mouscron : reprise des séances le jeudi 2 septembre

-à Leers-Nord : reprises le 1er septembre (pour le mercredi midi) et le 6 septembre (pour lundi soir)

Banque cherche banque pour sauvetage urgent

Décryptage de l'actu

Il n'aura fallu que 10 ans, une loi dit désormais que ce n'est pas aux contribuables de payer pour le sauvetage d'une banque.

Est-ce une réelle avancée ou s'est-on bien foutu des contribuables européen-ne-s jusqu'ici ? Le gouvernement a approuvé la semaine dernière un accord européen qui modifie les règles de transfert et de mutualisation des contributions des banques au Fonds de résolution unique (FRU).

Derrière ce charabia se cache un mécanisme important, celui d'un renforcement de l'Union bancaire. Et en adoptant ce texte, le Conseil de ministres a garanti que les contribuables ne devront plus payer lorsqu'une grande banque doit être sauvée.

On ne va pas vous mentir et vous présenter l'histoire précédé d'un « c'est très simple, ... ». C'est compliqué, mais si on voulait simplifier l'histoire, on dirait que le Fonds de résolution unique (FRU) aura potentiellement plus de moyens. C'est important, puisque ce fonds qui est alimenté par les banques de

la zone euro elles-mêmes sert à parer à une éventuelle faillite d'une de ces banques.

L'idée est d'éviter que les gouvernements (et donc les contribuables) aient à intervenir pour sauver une banque en détresse. Le traumatisme de la crise de 2008 est assez important pour avoir donné envie à l'Europe de se doter d'un fonds dédié qui s'en chargerait et d'obliger les banques à cotiser pour leurs difficultés futures. C'était chose faite. Sauf que beaucoup jugeaient la taille de ce fonds insuffisante. Un peu comme éteindre un incendie avec pistolet à eau et, au final, c'est les États qui auraient à nouveau dû mettre la main à la poche.

Pour y remédier, on sait désormais que le fonds pourra

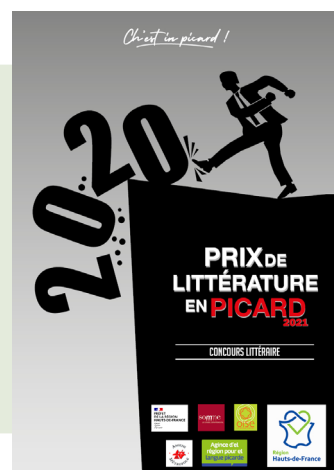
emprunter auprès du Mécanisme européen de stabilité (MES) si besoin en était, puis le rembourser. Comprendre : les banques devront rembourser. On vous avait dit que c'était compliqué.

Nous sommes désormais sûr-e-s que le Fonds de résolution, tout seul ou presque, aura suffisamment de moyens pour sauver une banque sans qu'un pays doive intervenir en catastrophe. Alors on repose la question. Est-ce qu'il s'agit d'une réelle avancée et pourquoi a-t-on attendu tant de temps pour disposer de ce mécanisme ?

Lettre d'information du 12 mai 2021 <https://mailchi.mp/financite/financit-je-mindigne-quelle-sera-la-monnaie-du-futur-1002912?e=5d501748ca>

Ène paire de parleû d'ichi Quand on dit une paire... Enfin, on veut dire un! Car André, notre écrivain patoisant (lire quatre pages ci-avant dans votre revue) fait des prouesses. Eh oui! Il a reçu le premier prix 2021 au concours annuel d'Amiens dédié aux langues endogènes, le «Prix de littérature en Picard», le prix le plus important dans notre langue régionale. Va t'in comprinte! ... C'est pour ça qu'on met toujours la traduction à côté ! Félicitations, André! La biodiversité passe aussi par le parler local de chez nous.

https://www.rtb.be/info/regions/hainaut/detail_andre-leleux-laureat-du-prix-de-litterature-en-picard-2021?id=10744624



Grisou raconte ...

On se gèle les pattes dans le jardin ! Mais au moins, on a encore des pattes, c'est pas le cas de tous les hérissons

Y a plus de saison ! Voilà qu'en mai, nous avons les giboulées de mars. Je n'y comprends plus rien, Renée m'avait pourtant dit « en avril, ne te découvre pas d'un fil ... en mai fait ce qu'il te plaît ... » j'en avais donc déduit qu'en avril, je devais garder ma fourrure d'hiver mais qu'en mai, je pouvais muer et revêtir mon poil de printemps et d'été mais voilà qu'il fait froid, qu'il se met à pleuvoir comme vache qui pisse dès que je mets un bout de patte dehors ! Une horreur, je vous le dis ! Du coup je grelotte et je ne mets presque pas le museau dehors et pourtant normalement la nature est belle à cette époque ce qui fait que j'aime tant me balader en mai et profiter des rayons printaniers du soleil. Et puis, je retrouve mon ami le hérisson qui est sorti de son sommeil hivernal.

En parlant de hérisson... je l'ai vu, il y a une semaine au crépuscule, il faisait son petit tour habituel mais il avait l'air tellement triste que j'ai fait un effort et que je suis sorti de la maison pour aller voir ce qui n'allait pas. Et là, il m'a raconté une **histoire horrible** !

Vous le savez, son espèce est menacée. Pour cela, lorsque vous avez un hérisson dans votre jardin, réjouissez-vous : c'est signe que votre jardin est en bonne santé mais ça veut surtout dire qu'il faut chouchouter votre hôte, pour qu'il ait envie de rester chez vous. Les voitures, on le voit hélas sur nos routes, sont déjà cause de leur mort, mais j'ai appris qu'un autre danger guette son espèce et fait des ravages parmi la population hérissonne ! Ce danger, c'est le robot tondeur de pelouse !!! Et oui, les gens le programment pour qu'il travaille la nuit, mais la nuit, les hérissons sont de sortie et ils deviennent les victimes de ces robots qui leur cisailent les pattes, leur infligent des vilaines blessures au corps. D'ailleurs mon ami m'a dit avoir entendu qu'un cabinet vétérinaire mouscronnois avait accueilli 4 hérissons mutilés en une semaine. Souvent les blessures sont difficiles à soigner et deviennent mortelles alors vous comprendrez que mon ami n'avait pas le cœur à rire

De grâce, perdez l'habitude de faire travailler votre robot tondeur la nuit, pensez aux animaux qui ne pourront l'éviter et se retrouveront ainsi blessés, mutilés ... assassinés !

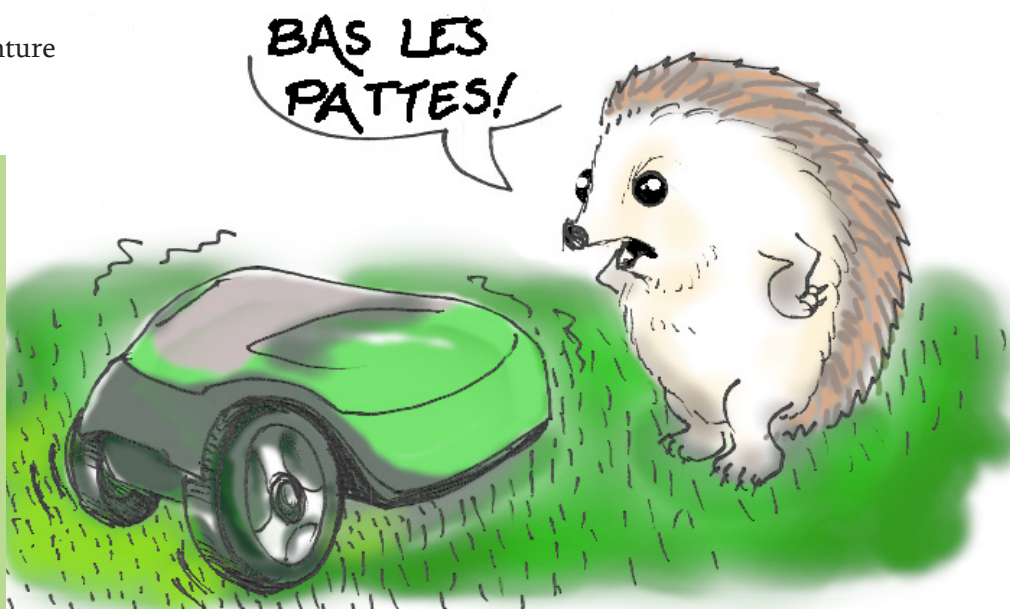
Merci pour eux.

Et pour ne pas vous quitter sur une note trop triste, Renée, Cannelle et moi nous vous souhaitons de belles vacances en espérant que le soleil sera au rendez-vous et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée.

A bientôt pour une autre aventure

Grisou

Info de dernière minute : les communes peuvent prendre des arrêtés de police pour interdire la tonte des pelouses la nuit à l'aide de robots (mais comment contrôler ?). Ainsi, les communes de Celles, Estaimpuis, Mont-de-l'Enclus et Pecq vont adapter le Règlement général de police du Val d'Escaut en ce sens : robots-tondeurs interdits entre 2h avant le coucher du soleil et 2h après le lever du soleil.



Trucs et Astuces - mai à août '21

Bonjour tout le monde, j'espère que vous allez bien.

Je ne sais pas vous mais, moi, ces rayons de soleil me donnent des envies de jardinage, de remises en état ou de réparations, de changements de déco de la maison, un peu comme un nettoyage de printemps quoi ! Je vais donc vous donner quelques trucs et astuces divers et variés en vrac aujourd'hui.

Allez c'est parti !

Jardin :

C'est le moment de ressortir les outils, de vérifier si l'entretien de prévention de l'automne a bel et bien été efficace (Trucs et astuces Octobre 2020), s'assurer qu'il ne faut pas les rénover et/ou même refaire un nouvel entretien afin de les préserver au mieux.

Brosser, laver, poncer et repeindre les brises-vues en bois, les différents abris, les dalles de terrasse ou pas de jardin, les bacs de fleurs et autres accessoires en bois. L'hiver les a fait souffrir et il est grand temps de s'en occuper avant que le soleil ne prenne le relais. Personnellement, j'utilise une brosse dure pour bien dépoussiérer. Ensuite, je ponce en fonction du bois qui compose ce que j'entretiens (chez moi, les brises-vue, l'abri de poubelle, le poulailler, le potager vertical et les dalles de la terrasse sont en bois de palette, j'utilise du papier de verre de 40, c'est largement suffisant), petit coup de

brosse douce pour retirer la poussière puis un chiffon doux pour retirer le reste. Ensuite je mets de la lasure et j'en profite pour reclipser ou revisser ce qui doit l'être.

Si les têtes de vis sont usées, je mets un élastique dessus ou un gant en caoutchouc pour assurer la prise.

Maison :

Je n'ai jamais acheté de « têtes de loup » car une microfibre attachée sur un balai m'a toujours amplement suffi pour nettoyer plafonds et murs.



Pour changer la déco à moindre frais, je change régulièrement les cadres des photos ou les photos elles-mêmes. Pour avoir de nouveaux cadres? Pas besoin d'en acheter, il suffit de les customiser: ponçage au papier de verre, couche de peinture en base neutre et nouvelle couleur une fois la base sèche, et hop, un cadre blanc devient gris ou doré en fonction de mes envies. Pour ne pas trop imbiber mon pinceau de peinture, je mets un élastique sur la hauteur du pot afin que je puisse y essorer mon pinceau. Si la fixation n'est plus trop sûre, je fixe à l'arrière du cadre, à l'aide d'une petite vis, un opercule de canette que j'écarte du

bord du cadre pour que la tête du clou ou de la vis puisse s'y loger facilement.

Pour ne pas faire de traces ou de coups au mur lorsque je veux retirer un clou, je mets un gant de toilette plié en 4 sous le marteau.

Si je n'ai pas la bonne clé pour visser ou dévisser un boulon, j'intercale un euro ou n'importe quelle autre pièce de monnaie qui permette de remplir l'espace nécessaire pour assurer la prise.

Si j'ai vissé mais que le trou réalisé est trop large car j'ai dévié, j'ajoute une allumette dans le trou afin de tout combler et de pouvoir revisser correctement.

Pour les clous, afin de les garder bien axés (et de ne pas me taper sur les doigts) je coince le clou dans les dents d'un peigne.

Quand je scie une planche, je scotche du collant de carrossier sur le tour de la planche afin de ne pas abîmer les fibres de bois du dessous de la planche, l'endroit de la découpe est alors net.



Voilà pour cette fois, j'attends vos trucs et astuces pour alimenter cette rubrique et la faire la plus interactive possible.

Portez-vous bien et surtout prenez bien soin de vous et des vôtres.

Virginie

J'ai testé pour vous...

La brosse à dents manuelle à tête rechargeable

Il y avait déjà les brosses à dents en partie (ou en totalité) compostables, maintenant il existe une brosse à dents manuelle à tête rechargeable. Elle est livrée avec trois têtes supplémentaires.

(tables, bancs, etc.). Pour que ce recyclage puisse avoir lieu, il faut renvoyer, dans une enveloppe, la petite boîte contenant 3 têtes de brosse à dents à l'entreprise. Pour ce faire, celle-ci vous fournit une étiquette pré-imprimée pour que ce retour ne vous coûte rien. Personnellement, j'ai acheté cette brosse et ses recharges sur internet sur un site spécialisé « zéro déchets », je ne peux malheureusement pas vous dire si on peut les trouver dans un magasin, tout simplement parce qu'avec ce foutu Covid, l'époque ne se prête malheureusement pas beaucoup au shopping, en tous cas pour moi.

Quoi qu'il en

Le manche de cette brosse à dents est « bioplastique » (il contient 70 % de ricin cultivé en Inde en filière durable) et est destiné à un usage « à vie ». Sa tête peut être choisie en version douce ou medium. Ses poils sont en nylon et le socle en ABS (ABS pour acrylonitrile butadiène styrène. C'est un polymère thermoplastique présentant une bonne tenue aux chocs, relativement rigide, léger et pouvant être moulé). Le nylon, séparé du socle en plastique, sera recyclé notamment en matériaux isolants pour applications électriques. L'ABS, lui, sera broyé puis lavé. Ensuite, les petits morceaux seront agglomérés avec des plastiques du même type. Les mélanges seront enfin extrudés en petits granules de plastique et ensuite réintégrés sur le marché des matières premières secondaires ou directement revendus à des fabricants d'objets plastiques comme du mobilier d'extérieur

soit, j'ai essayé cette brosse à dents (une médium) et elle me convient très bien ! Par contre, je n'ai pas encore essayé la filière de recyclage puisqu'il me faudra attendre d'avoir remplacé 3 fois la tête avant de pouvoir les envoyer à l'entreprise qui les fabrique. Le fabricant conseille de changer la tête tous les 3 mois, mais bien entendu, c'est à vous de voir selon l'usure des poils. Si vous aussi, vous avez essayé un produit et que vous avez envie de partager cela avec nous, n'hésitez pas à nous envoyer vos remarques soit par courrier (Eco-Vie asbl, 34 rue de l'Oratoire, 7700 Mouscron), soit par mail (eco-vie@skynet.be). C'est avec plaisir que nous les publierons.

Sylvia



ALLO? TATIE SYLVIA!

En cherchant une solution pour canaliser l'assaut des fourmis dans la cuisine, j'ai trouvé un article sur le Net qui donnait une recette pour contrer une invasion de fourmis : <https://astucesdegrandmere.net/stoppez-une-invasion-de-fourmis-avec-deux-ingredients-seulement/>. Ça disait qu'il ne fallait que deux ingrédients pour en venir à bout : du bicarbonate de soude, ou du borax et du miel. Il fallait remplir une coupelle en plastique de bicarbonate de soude (ou de borax), faire un puit au milieu et y verser du miel, à l'aide d'un cure-dents mélanger un petit peu de miel avec la poudre (un petit peu seulement) et mettre ce petit attrape-fourmis bien sur leur passage pendant deux, trois jours ... le but : que les fourmis attirées par le miel piégé l'apporteront à leur reine. Lorsque celle-ci sera morte, l'invasion cessera rapidement.

Toi, tu en penses quoi ?

Xavier

Bonjour Xavier,

Tout d'abord, je dois te dire que je n'ai pas beaucoup d'expériences avec les invasions de fourmis, car nous n'en avons pratiquement jamais dans la maison. Ceci dit, en lisant ta recette, je te dis de suite : oublie le borax ! Je ne travaille jamais avec lui (même s'il était très employé auparavant pour le nettoyage : dégraissant, désinfectant, blanchissant, on l'utilisait aussi pour tuer les fourmis et lutter contre les moisissures). Le borax (ou borate de soude ou borate de sodium) n'est en effet pas sans danger : il est considéré comme cancérigène, mutagène et reprotoxique. il peut entraîner nausées, irritations cutanées, essoufflements, maux de tête et de graves lésions des organes en cas d'empoisonnement à très haute doses uniquement. Mais aussi, à des doses plus faibles, il serait toxique pour la reproduction. Même si l'Union Européenne précise que dans l'emploi pour le ménage, ce serait un risque « négligeable », je préfère jouer la prudence et, par précaution, je ne veux pas manipuler ce produit ni le mettre dans mes recettes de produits d'entretien. Je préfère le remplacer par le bicarbonate de soude.

Ceci dit, de nombreux produits « naturels » sont utilisés pour dérouter les fourmis et faire en sorte qu'elles n'arrivent pas dans la maison : le marc de café, la cannelle, la lavande, le citron, le vinaigre blanc, la menthe poivrée, le basilic, le poivre de Cayenne, l'ail, la sauge, le camphre, les feuilles de noyer ... Autant d'odeurs que détestent les fourmis !

Il existe aussi des barrières naturelles : la craie, la terre de diatomée (attention, ne pas laisser à la portée des enfants), le sel, les coquilles d'œufs broyées ne seront pas franchies par les fourmis

Maintenant, si tu veux les éliminer, il existe également plusieurs méthodes (mais je ne les ai pas testées) :

- Celle que tu as mentionnée : le mélange de bicarbonate de soude et de miel
- Et une autre très proche : mélanger $\frac{3}{4}$ de sel avec $\frac{1}{4}$ de sirop de sucre ou du miel liquide. Les fourmis et leurs larves ne supportent pas le sel, mais attirées par la nourriture sucrée, elles la rapporteront dans leur nid et intoxiqueront ainsi toute la fourmilière.

- Mettre de la maïzena près de la fourmilière ou là où les fourmis passent. Elles vont la manger mais lorsqu'elles vont boire de l'eau, la maïzena va gonfler leur abdomen entraînant la mort des fourmis.
- Mélanger du savon noir avec de l'eau bouillante et versez cette préparation sur la fourmilière. Le savon noir irrite les fourmis et les empêchent de se mouvoir normalement, l'eau bouillante, quant à elle, fera son effet.

Si tu testes, l'une ou l'autre de ses méthodes, tiens-nous au courant de leur efficacité. Cela servira à nos lecteurs. Merci d'avance. En tous cas, j'espère avoir répondu à ta question et pour vous lecteurs de cette revue, n'hésitez pas à me poser vos questions.

Bibliographie : <https://www.comment-economiser.fr/>

A bientôt

Tatie Sylvia



Pandémie, capitalisme et climat

La pandémie du covid 19 est un événement de portée historique car la machine capitaliste à profits est quasiment arrêtée à l'échelle mondiale par un petit virus qui détraque toute la machine et qui menace la santé des gens qu'il faut protéger et soigner parce qu'ils sont aussi la main d'œuvre pour l'économie capitaliste. « Et cette crise très profonde intervient dans un contexte particulier : elle intervient au moment où le capitalisme avait commencé une récession (...) et la pandémie l'amplifie de façon absolument extraordinaire. »

Habituellement, pour Tanuro, on nous parle de croissance, du PIB, de taux d'intérêt, « en temps normal on nous parle de l'abstraction de la non-vie, mais maintenant, dans cette épidémie on nous parle de la vie et de la mort c'est-à-dire du vivant. Il y a là un changement très important au niveau de l'ambiance idéologique générale sur lequel nous reviendrons. »

Depuis des décennies, nous subissons des viroses (Sida, zika, peste porcine, grippe aviaire, chikungunya, SRAS-1 et aujourd'hui SARS-COV2) qui sont des zoonoses qui saute la barrière des espèces et contamine homo sapiens. Pour Daniel Tanuro, le virus lui-même est un produit des contradictions du capitalisme : l'épidémie va très vite, elle est très rapidement mondiale « grâce aux moyens de communication modernes en particulier les transports aériens, d'autant plus vite que l'humanité est regroupée dans d'énormes cités, des mégapoles, comme Wuhan qui est une ville de plusieurs millions d'habitants ». Épidémies modernes, des épidémies de l'Anthropocène.

Si crise sanitaire il y a, cette crise sanitaire fait partie en fait d'une crise écologique et sociale beaucoup plus vaste, c'est la première crise globale – sociale, écologique et économique – de l'Anthropocène, « le plafond de la soutenabilité était franchi pour quatre de ces paramètres : le climat, la biodiversité, l'azote et les sols ».

Ce risque épidémique est une menace connue car les scientifiques nous ont prévenu des risques d'une épidémie de ce type-là dès 2005 et 2009. Et en 2018, l'OMS estimait probable qu'un nouvel agent pathogène capable de perturber mondialement soit de nouveau du type coronavirus.

« Nous sommes donc dans un scénario connu, comme celui du changement climatique, pour lequel il y a plus de 50 ans que les scientifiques tirent la sonnette d'alarme en disant que si nous continuons à envoyer des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, on va déséquilibrer complètement le système climatique et que ça pourrait avoir des conséquences absolument dramatiques. Là aussi, les gouvernements n'en tiennent absolument pas compte ; comme on le sait, les émissions de gaz à effet de serre continuent à augmenter ». En 2003, des chercheurs belges et français estimaient qu'il serait assez facile de trouver un traitement valable pour le SRAS-1 et pour d'autres coronavirus qui viendraient après. 200 ou 300 millions d'euros de subsides publics auraient été nécessaires mais ils ne les ont pas obtenus parce que les gouvernements considèrent que la recherche sur les médicaments appartient à « l'industrie pharmaceutique, alors que celle-ci ne fait pas de recherche pour le bien de l'humanité ou la santé publique mais pour le profit. L'épidémie de SRAS passée, plus de marché, plus de clients, pas fait de recherches à

ce sujet. « Cela illustre la marque de l'attitude politique des décideurs et des responsables économiques face aux grandes menaces écologiques dont la pandémie fait désormais partie, à savoir cette incapacité à prendre compte ce qui est connu et les avertissements qui leurs sont lancés ».

Surdité ou aveuglement politique subordonné au diktat des impératifs capitalistes du profit à court terme. Mais aussi, les décideurs politiques sont eux-mêmes intoxiqués par l'idéologie du capitalisme, l'idéologie néolibérale qui considère « que les lois du marché sont plus fortes que les lois de la biologie pour le virus ou que les lois de la physique pour ce qui est du changement climatique (...) que le marché va tout régler en cas de problème. Or on constate plus que jamais que le marché ne règle pas tout : si l'on compte commander des masques en Chine pour protéger des soignants chez nous mais que la Chine est bloquée en raison de la pandémie, il n'y a plus de masques et on ne protège pas les soignants ni la population, c'est aussi simple que cela ».

La pandémie a obligé tous les gouvernements à une gestion de lockdown et de confinement (même ceux qui ne croyaient pas devoir le faire). En effet ne rien faire, coûte plus cher financièrement au système capitaliste mais aussi électoralement. Ils « nous disent tous la même chose : que c'est une question de bien commun, et qu'il faut tous être unis autour de nos dirigeants éclairés pour combattre le virus » : respecter les consignes de sécurité, rester confiné, respecter la distanciation physique (plutôt que sociale)... Ne pas le faire serait irresponsable mais respecter les consignes de sécurité ne signifie pas qu'il faut se soumettre à une logique de classe, de capitalisme qui est de « réduire

au minimum l'impact de la pandémie sur le secteur productif, là où on fait du profit, qui est le cœur de l'économie capitaliste, et c'est la raison pour laquelle on va envoyer les ouvriers au travail dans des secteurs qui ne sont pas de production essentielle ». Et ne pas remettre en cause la politique antisociale, les plans d'austérité qu'ils imposaient jusqu'à maintenant, surtout dans le secteur des soins, d'où la surcharge de travail de ces secteurs. Évidemment la condition pour que cette équation puisse s'équilibrer, c'est de mettre le couvercle sur toutes les activités sociales, culturelles ou personnelles qui ne relèvent pas de ces catégories-là, d'où lockdown et confinement.

Tanuro nous dit que beaucoup de gouvernements sont confrontés à une terrible crise de légitimité auprès de leurs électeurs alors, la pandémie leur permet de se présenter comme chefs de guerre. « C'est un sérieux avertissement car la pandémie est grave mais n'a rien à voir en comparaison avec l'impact du changement climatique, si on a un basculement vers un cataclysme climatique et une montée du niveau des océans de 2 ou 3 mètres ». Les priorités seront alors les mêmes, celles du capitalisme : « priorité à la production, mise sous le boisseau des libertés, de la vie sociale, de la vie culturelle, et au nom de la lutte contre le fléau, s'accorder des pouvoirs spéciaux, créer un État fort ».

Pour Tanuro, l'objectif stratégique de la gestion sanitaire sert à relancer la machine capitaliste arrêtée par la pandémie. La crise financière qui en sortira sera pire que celle de 2007-2008 car même si la stabilité financière, la diminution de la dette nationale etc. ont été consenties une offensive politique néolibérale se prépare au détriment des classes populaires et de l'environnement : les réglementations pour atteindre les

objectifs climatiques seront mis à mal au nom de l'emploi. La crise du corona est une crise climatique. La réponse capitaliste va opposer l'emploi à l'environnement. Mais heureusement, il y a le « sentiment de la population qui pense que nous sommes allés trop loin avec l'économie, le profit, qu'on a oublié le social, la santé, les soins aux gens ». C'est un obstacle majeur pour l'offensive capitaliste gouvernementale car « il s'agit d'éviter d'autres pandémies qui pourraient être plus graves et qui auraient la même origine dans la destruction des écosystèmes ».(...)

« La conclusion coule de source, si nous voulons éviter d'autres pandémies, il faut sortir de l'agrobusiness, de l'élevage industriel, il faut arrêter la déforestation, il faut une réforme urbaine de longue haleine qui déconstruise toutes ces mégapoles et qui construise des villes plus interconnectées avec des milieux naturels ou semi-naturels. Pour lutter contre les pandémies il faut surtout de l'eau propre, à laquelle des centaines de millions de gens n'ont pas accès. L'eau doit être publique et ne pas servir à irriguer les plantations agroindustrielles. De même, si on veut instaurer des systèmes de santé robustes, capables de faire face aux nouvelles pandémies de l'Anthropocène, il faut les refinancer radicalement. Pour cela, il faut faire payer les actionnaires, et annuler la dette (...) condition sine qua non de lutte contre les pandémies.

Il y a aussi le changement climatique lui-même. On sait que la fonte du permafrost va fort probablement libérer des virus ou des bactéries anciens qui vont se répandre par le biais des ouvriers qui travaillent dans des mines des régions concernées. C'est pourquoi il faut absolument respecter l'objectif fixé à Paris de 1,5°C de ré-

chauffement maximum, donc socialiser l'énergie et la finance.

Bref, il s'agit de tirer sur le fil du « prendre soin » – une thématique développée par les (éco)féministes – pour dévider l'ensemble des objectifs anticapitalistes (... La) lutte écologique, bien que sociale à long terme, apparaît comme en contradiction avec le bien-être social à court terme. Ici, avec ce changement majeur, l'irruption du « prendre soin », les deux problématiques se superposent, le social et l'écologique coïncident : mener le combat social c'est mener une lutte écologique.

C'est ce tournant qu'il faut essayer de saisir et dont il faut voir l'opportunité. Cela a des conséquences immédiates et il faut commencer maintenant ce combat, en luttant contre ce système et les projets productivistes comme la 5G, en luttant pour que la santé soit mise définitivement hors du marché et qu'elle soit refinancée, que l'industrie pharmaceutique soit confisquée, que les banques soient socialisées, etc. » conclut Daniel Tanuro.

A partir de l'article de CADTM : <http://www.cadtm.org/Pandemie-capitalisme-et-climat>

AU JARDIN DE LILIANE

Liliane qui participe habituellement à notre Bourse aux Plantes organise des visites estivales de son jardin (route d'Amougies, 22 à Anseroeul -Belgique).

Semences et potées de vivaces aromatiques, florales et potagères sont disponibles lors de la visite du jardin.

Uniquement sur réservation afin de respecter les mesures sanitaires

Contact pour prendre rendez-vous:

lilianecallant3@gmail.com

Messenger : Liliane Callant

Devoir fuir son pays et se voir refouler dans d'autres : la réalité d'un demandeur d'asile

Le 20 juin, ce sera comme chaque année maintenant, la journée internationale des réfugiés alors, dans cette perspective, j'ai décidé de rencontrer un demandeur d'asile pour raconter son histoire. L'histoire d'une famille jetée sur les routes de l'exil et qui n'en voit plus la fin !

La personne, que j'ai rencontrée, a dû fuir son pays avec sa femme. Il ne tient pas à ce que je mentionne ni son nom, ni son pays, ni la raison de cette fuite car il connaît les services de renseignements de son pays et sait de quoi ils sont capables. Je vais donc respecter ce désir pour sa sécurité. Sachez cependant qu'il travaillait dans la fonction publique et qu'il avait fait le serment de surveiller et de superviser l'application de la loi et de protéger la population des criminels et des officiels corrompus.

Ce monsieur, donc, a fui son pays et est arrivé en Suède en été 2015. Il y a introduit une demande d'asile mais avant tout interview, on lui a fait comprendre qu'il n'aurait aucune aide de la Suède car celle-ci devait faire face à un afflux de réfugiés à cause du conflit en Syrie. La vie était très difficile, on les changeait régulièrement de camps. Monsieur avait besoin de soins car il souffrait de séquelles psychologiques dues au stress subi dans son pays, c'était officiellement diagnostiqué mais aucun traitement n'a été mis en place. Il souffrait aussi de psoriasis, mais les traitements qu'on lui donnait (crème et onguent) ne l'aidaient en rien. En été 2016, une petite fille est née. Malheureusement, dès qu'elle est née, elle a été souffrante. C'est ainsi qu'à peine âgée d'un mois, elle s'est retrouvée aux urgences et y a subi des examens car le médecin n'en-

tendait pas correctement ses battements de cœur. Finalement, un mois plus tard, on a dit aux parents que tout allait bien. Pourtant la petite a dû être suivie régulièrement par les pédiatres mais personne ne mentionnait quoi que ce soit, si ce n'est que les parents se rendaient compte que les médecins étaient très attentifs aux battements du cœur.

En automne 2017, la Suède a refusé la demande d'asile et a ordonné à la famille de retourner dans son pays ... ce qui, bien entendu, n'était absolument pas envisageable vu les violences subies par Monsieur là-bas ! Après cette décision, pendant deux ans, la famille est restée en Suède, sans papiers. En octobre 2019, un petit garçon est né. La police faisant de plus en plus pression sur Monsieur pour qu'il rentre dans son pays de départ, la famille a quitté la Suède désespérée et est arrivée en France en février 2020. Ils y ont d'abord vécu dans un squat (un immeuble abandonné) jusqu'à ce que des bénévoles demandent aux autorités françaises qu'on les accueille correctement. Une demande d'asile a été déposée. La petite fille n'étant vraiment pas bien, elle a été examinée par un médecin qui lui a détecté une maladie cardiaque qui nécessitait une opération d'urgence ; il dira que s'il n'était pas intervenu, la petite aurait connu de graves complications et qu'il ne comprenait pas que le médecin suédois ne les ait pas avertis de l'importance de cette maladie. Les parents seront toujours reconnaissants envers ce médecin qui a sauvé leur fillette alors âgée de 3 ans ½.

Hélas pour cette famille, ses ennuis n'étaient pas finis car la France s'est réfugiée derrière la loi «Dublin» qui dit que si un demandeur d'asile a introduit une demande d'asile dans un autre pays, c'est le premier

pays qui est compétent pour traiter le dossier. La France a dès lors proposé à la famille soit de retourner en Suède, soit de retourner dans leur pays d'origine. Les deux solutions, bien entendu, n'étaient pas acceptables vu qu'elles revenaient toutes les deux à la même finalité : le retour au pays ! La famille a reçu alors une convocation de la police, la mère s'y est rendue avec la petite fille qui venait juste d'être opérée (le père s'occupant du bébé pendant ce temps-là). Mère et fillette se sont retrouvées emprisonnées (garde à vue). Dès leur libération, la famille a fui vers la Belgique et y a aussi introduit une demande d'asile mais l'Etat belge s'est également déclaré incompétent pour traiter le dossier et les a, elle aussi, étiqueté «Dublin». Pire encore, car suite à un malentendu, l'Office des Etrangers les a considérés comme fugitifs à cause de cette notification. Pourtant ce n'était pas le cas, la famille avait signalé l'adresse de leur nouveau logement à leur assistant social et à leur avocate. Conclusion : puisqu'ils sont considérés comme fugitifs, il leur faut attendre 18 mois pour que le statut Dublin tombe et que la Belgique puisse examiner leur dossier et les entendre lors d'entrevues afin d'expliquer leur cas. Des documents existent certifiant les séquelles physiques qui résultent des violences subies par Monsieur dans son pays, mais lorsqu'on est déclaré «Dublin», on n'examine plus votre dossier. Une seule chose compte : vous faire retourner dans le pays dans lequel vous avez pour la première fois entamé une demande d'asile !

Leur avocate a bien introduit un recours au Conseil du contentieux des Etrangers mais, en attendant, cette famille vit dans la peur d'être renvoyée ! Lorsque Monsieur et Madame ont quitté leur pays, ils

pensaient trouver en Europe une terre d'asile, la protection dont ils avaient besoin et ils se retrouvent maintenant à devoir vivre sans perspective, sans avenir et toujours dans la peur. L'Office des Etrangers a peut-être oublié un peu vite que, derrière un numéro de dossier, il y a des hommes et des femmes, des êtres humains qui souffrent.

Aujourd'hui, Monsieur a 32 ans, une femme, une petite fille de 4 ans ½ et un petit garçon d'1 an ½. Il aimerait pouvoir vivre dans une maison, avoir un travail, pouvoir faire des projets, mais tout cela lui est interdit, à lui, mais aussi à

sa femme et à ses enfants. Cela le rend fou ... Il a déjà essayé une fois de se suicider en s'ouvrant les veines, tant son désespoir est grand. Heureusement pour lui, il a survécu mais cette situation le hante. Le désespoir peut vous tuer, c'est ce qui est arrivé à Mohammed, jeune demandeur d'asile de 23 ans, ancien résident du centre Fedasil Mouscron, qui a décidé de se donner la mort après qu'on lui ait refusé une énième fois l'asile en Belgique !

Ce désespoir est bien loin des clichés du réfugié qui arrive ici pour s'en mettre plein les poches ! Ce

désespoir n'est pas un cliché, c'est une réalité, celle d'une famille qui voudrait simplement vivre en paix, et non dans la peur ! Cette famille mérite d'être entendue, d'être écoutée. C'est pourquoi j'ai décidé de remettre ce récit à la presse, un peu, comme on jette une bouteille à la mer en espérant que les flots la mèneront jusqu'à l'Office des Etrangers. Peut-être que celui-ci reconsidèrera sa position et qu'il changera d'avis car une chose est certaine, un retour au pays ou en Suède est impossible pour cette famille !

Sylvia Vannesche

Le jardin des mille... et une plantes... ou presque

La fin d'année scolaire arrive, et avec elle la fin du stage d'Emile Delécluse à la Maison du Léaucourt asbl à Hérisson. Il s'agissait d'y redonner vie à un jardin didactique de simples.

En recherche d'un stage en environnement dans le cadre de ses études, Emile s'interroge sur la gestion d'un espace situé en zone Natura 2000. Les Marais du Léaucourt et ses abords (environ 150ha) font justement partie du site Natura 2000 de la *Vallée de l'Escaut en aval de Tournai*.

Le jardin de plantes locales qui avait été installé ultérieurement avait été abandonné par manque d'entretien suite à une mauvaise communication entre la Maison du Léaucourt et la commune de Pecq ainsi qu'un manque de réactivité commun. Emile pourrait ressusciter ce jardin dans le cadre de son stage. Et c'est ce qu'il fera de fin septembre à mi-mai, tous les mercredis de 9h à 16h (hors vacances scolaires). Ben tin!

Léaucourt n'est pas vraiment un habitat Natura 2000, c'est une zone «UG11» qui regroupe donc des terres de culture et des éléments anthropiques. Les UG11 sont maintenues dans les sites Natura 2000

pour en garantir la cohérence cartographique du réseau.

Quand certains s'acharnent à arracher gratteron, chiendent, rumex etc., Emile s'ingénie à leur redonner une place d'honneur dans «son» jardin didactique: ce ne sont pas des cruauds... euh! des adventices, mais il a dû faire des recherches pour un peu les étudier, pour connaître leur potentiel. Ces SIMPLES, plantes locales mal aimées, sont aussi des MÉDICINALES. Mais notre stagiaire tient à peaufiner le travail en le végétalisant, en rendant «son» jardin simplement plus vert. Il enherbe les allées, installe des fascines avec des branchettes d'élagage des saules pour éviter le lessivage des terres et complète la collection de plantes avec un carré destiné aux AROMATIQUES.

Fier de son travail, Emile est très heureux d'avoir participé à la biodiversité locale et d'aider à (re-) connaître les bienfaits des plantes d'ichi, tin! Et pour lui et pour les



visiteurs car maintenant, chaque plante possède sa propre fiche d'identité (nom latin, nom vulgaire, appellations locales, utilisations en herboristerie ou médicinales).

Il ne manque plus, maintenant, que les visiteurs. Ils peuvent aller et venir à la Maison du Léaucourt librement, seul ou en groupe ou en famille, mais des visites guidées aussi sont possibles.

Et pour ne rien gâcher, c'est accessible aux PMR. Emile espère que le projet réalisé soit pérenne et que le public soit respectueux du travail.

C'est tout ce que nous souhaitons pour cette initiative et ce super investissement d'un jeune d'ichi.

Xavier

* Le labour des terres agricoles à moins de 1 mètre des crêtes de berge des fossés y est interdit et l'épandage de tout amendement et de tout engrais minéral ou organique, y compris fumier, fiente, lisier, boues d'épuration et gadoues de fosses septiques à moins de 12 mètres des crêtes de berges des cours d'eau et plans d'eau est soumis à autorisation préalable.

Prochaine réunion du comité de rédaction : le lundi 2 août 2021 à 15h

Rentrée des articles que vous aimeriez faire paraître ou des sujets que vous aimeriez être traités :
le vendredi 30 juillet 2021

Désireux d'y participer, d'y contribuer ? Contactez nous via eco-vie@skynet.be

AGENDA

JUIN - JUILLET - AOÛT

Activités ponctuelles

Juin **Samedi 12/06 10h30 : AG Eco-Vie** (voir ordre du jour p.3)
inscription indispensable pour recevoir le lien pour participer à la visioconférence à eco-vie@skynet.be (en visioconférence)

Juillet **Dimanche 25/07 : balade des patrimoines « Canal Comines-Ypres »** : Martin vous parlera nature, Histoire et des histoires du Canal. Les noms locaux des communes, des rues seront également évoqués.
Départ à 14h : Esplanade du Canal (rue de Warneton 7780 Comines).
Des jumelles sont un plus.
Vêtements adaptés aux conditions météo
Inscription indispensable (nbre. limité à 25 personnes) à eco-vie@skynet.be (voir p. 5)

Août **Dimanche 08/08 : balade des patrimoines « Découverte du centre ville de Warneton »** :
RV à 14h à la place de l'Abbaye à Comines-Warneton (voir p. 6)

Dimanche 22/08 : Goûter au jardin près de nos bacs Incroyables Comestibles au parc du Chalet à Mouscron : le thème choisi par la commune cette année est « Les fleurs dans le potager » ; vaste thème à explorer : les fleurs comestibles, les plantes compagnes, leur charme esthétique et un atout pour la biodiversité avec la présence de Christine Vandoolaeghe dans notre stand pour vous expliquer tout ce que vous voulez savoir sur les plantes (plus d'infos dans notre newsletter en juillet)

Activités régulières

***Stretching postural Leers-Nord ET Mouscron** : en visioconférence jusqu'au 9 juin 2021 et en présentiel ensuite (si tout évolue dans le bon sens)

Les **lundis à Leers-Nord** : 14, 21 et 28/06 - 05, 12, 19 et 26/07 - 06, 13, 20 et 27/09
à l'école communale de Leers-Nord (Rue des Mésanges 22) de 18h15 à 19h15

Les **mercredis à Leers-Nord** 09/06 - 16/06 - 23/06 - 30/06 - 07/07 - 28/07 - 01/09 - 08/09 - 15/09 à l'école communale de Leers-Nord (Rue des Mésanges 22) de 12h30 à 13h30. La séance d'initiation pour les nouveaux-elles aura lieu le 06/09 de 18 à 19h15. Merci de nous signaler votre intention d'y participer au 0477362212 ou par mail eco-vie@skynet.be

Les **jeudis à Mouscron** de 18 à 19h les 10, 17 et 24/06 - 01, 08, 15 et 22/07 - 02, 09 et 16/09 au CRIE (135 Rue de la Vellerie) de 18 à 19h. La séance d'initiation pour les nouveaux-elles aura lieu le 02/09. Merci de nous signaler votre intention d'y participer au 0477362212 ou par mail eco-vie@skynet.be

***Atelier percussion** Les **vendredis à Leers-Nord** à partir du 24/09 à l'école communale de Leers-Nord (Rue des Mésanges 22) de 19h30 à 21h. Merci de nous signaler votre intention d'y participer au 0477362212 ou par mail eco-vie@skynet.be

***Incroyables comestibles** Les **mercredis** 07/07 - 04/08 - 01/09 : 17h - 18h au parc du Chalet (port du masque et gestes barrières de rigueur bien entendu)

Abonnement - adhésion : 20 euros (min.) ou un virement permanent : 1,75 €/mois (min.) au BE82 5230 8023 7768 (BIC : TRIOBEBB)

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

